

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 05/2025
TUNEPS N°20250400005

MARCHE CADRE

**POUR L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION ET LA MISE EN EXPLOITATION
DE LA SOLUTION « MPLS » POUR L'INTERCONNEXION DES SITES**

Dans le cadre du projet de renouvellement de son réseau privé actuel « IP MPLS », l'Office des Céréales se propose de lancer un marché cadre pour l'interconnexion des sites et pour une période d'exploitation de cinq (05) ans,

Les opérateurs agréés et inscrites au système TUNEPS et qui sont intéressés, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** du site www.tunepts.tn **ou** site www.marchespublics.gov.tn ou du site www.oc.com.tn.

Seulement la caution bancaire provisoire (**l'original**) d'un montant de **6000 dinars** et l'extrait de registre de commerce (**l'original**) peuvent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 05/2025

INSTALLATION, CONFIGURATION ET MISE EN EXPLOITATION DE LA SOLUTION « MPLS »

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

La date limite pour la réception des offres est fixée au **07 MAI 2025 à 12 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **07 MAI 2025 à 15 H 00mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

**Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne
ou ne contient pas la caution bancaire provisoire, sera rejetée.**